N°. XC



GAZETTE DE VARSOVIE

DU SAMEDI 10. NOVEMBRE.

De Naples le 9. Octobre.



L'avis qui a été donné par les Medecins au ſujet de l'Etat du Prince Fils ainé du Roi Catholique, contenoit ce qui ſuit.

„En conſéquence de l'Ordre Souverain & très reſpectable du Roi, notre Seigneur, en date du 24. Août de l'année courante 1759. par lequel il nous eſt enjoint de viſiter librement le Prince Royal Don *Philippe*, Fils ainé de Sa Majeſté, & d'employer toutes les moyens à nous faire connoître dans quel état ſe trouve ce Prince du côté de l'eſprit & de la capacité; nous avons apporté tout le ſoin poſſible pour nous acquiter de cette Commiſſion. A ce ſujet nous avons non ſeulement pris notice des obſervations tant du Prince de *San Nicandro*, Gouverneur des Enfans du Roi, que des autres Perſonnes attachées journellement autour de Son Alteſſe Royale, mais nous avons auſſi fait des queſtions profondes & recherchées à ſes Domeſtiques & Aſſiſtans. Après toutes ces perquiſitions nous rendons temoignage, que le Prince Royal Don *Philippe*, Fils ainé de S. M. ſe trouve dans une ſi grande imbécillité, qui fait douter, que ce Prince puiſſe par l'âge, ou par quelque autre mutation naturelle, être jamais rétabli dans un état de ſanté & de bon ſens deſirable.

I. *Parce que la maladie eſt ſûrement organique, & reſide dans les principales parties ſolides.*

II. *Parce que, dans l'eſpace de tant d'années, & après tant de remédes & d'évènemens, & les accès épileptiques ayant ceſſé depuis quelque tems, on ne voit pas que l'on ait le moins du monde avancé. Il ſemble au contraire que la maladie ait plutôt empiré.*

III. *Parce que, ſupposé que l'on pût en quelque maniere réuſſir à diminuer le mal, il ſe trouve à un tel dégré, & le Prince eſt ſi éloigné d'avoir l'eſprit ſain & ſuſceptible de raiſon, qu'il ſeroit tou-*

jours très difficile de parvenir à son entier rétablissement.

C'est tout ce qui nous a paru pouvoir être dit, après la plus scrupuleuse réflexion & avec la plus grande sincérité, dans un Jugement si grave & si important. Le soumettant, &c.,,

Avant que de placer le Roi règnant sur le Trône, & avant que de partir pour l'*Espagne*, S. M. Cath. en sa qualité de Grand-Maître de l'Ordre de S. *Janvier* a nommé Chevaliers de cet Ordre: Le Prince della *Catholica*, le Prince de *Carini*, le Prince *Belmonte-Ventimiglia*, le Prince *Campo-fiorito*, le Prince *Campo-Reale*, le Prince d'*Aragona*, le Marquis de *Girace* D. Dominique de *Sangro*, le Marquis *Tripuzzi*, la Duc de *Laurino*, le Marquis della *Victoria*, D. André *Reggio*, D. Pierre *Stuard*, le Marquis de *Los Balbases*, le Prince *Pio*, le Duc *Sforza Cesarini*, D. Raymond de *Burgh*, le Prince de S. *Pietro*, le Duc de *Castropignano* & le Prince della *Scalea*.

S. M. a aussi fait la Promotion militaire suivante.

Capitaines-Généraux le Marquis d'*Artenzo*, le Prince *Campofiorito*.

Lieutenans-Généraux le Comte *Vigolino*, le Marquis d'*Onofrio*, D. André *Montoja*, D. I. Antoine *Schindy*, le Duc de *Reboton*, le Duc de *Telese*, le Duc de *Vaticano*, le Duc de *Loffada*, le Marquis de *Villafuerte*, le Marquis de *Squillace*.

Maréchaux de Camp le Comte *Masy*, D. Louis Renald *Schindy*, D. I. Antoine *Caravita*, le Marquis de *Montevergine*, le Marquis de *Torreblanca*, D. Jos. *Marine Gurrea*, D. Antoine *Cordar y Brey*, D. Jules *Cajafa*, le Comte *Gazzola*, D. I. Bapt. *Bigotti*.

Chef d'Escadre D. I. Bapt. *Dunero*.

Brigadiers le Marquis *Acciaioli*, le Comte *Marazzani*, le Marquis de *Caccia Reale*, D. L. Marie *Nerony*, D. Barth. *Falcongini*, D. Louis *Mariscotti*, D. J. Antoine *Scorni*, le Comte *Stratigicca*. Le Comte *Finochietti*, D. Dominique *Lopez y Almagno*, le Prince de *Pettoranello*, D. François *Losa*, D. Charles Florian *Jauc*, le Marquis *Deusmet*, D. Al. *Pasqual*, D. Guilleaume *Conca*, D. Emanuel *Coronado*, le Marquis *Gomes de Olivera*, D. Claude *Furietti*, D. Ignace *Petroni*, D. Thomes *Ruffo*, D. Fabrice *Ruffo*, D. Cajetan *Caracciolo*, D. Asconius *Bologno*, D. Domingue *Lettieri*, le Marquis *Capredoni*, D Pierre *Bajena*, le Comte *Aquila*, D. Michel *Valente* D. André *Spinelli*, D. Bernard *Aguado*, D. I. *Melo Anjota*, D. Amé *Poulet*.

De Rome le 20, Octobre.

Les Galères de *Genes* ont voulu attaquer celles de *Malthe* dans la croyance, qu'elles appartenoient au Pape & qu'elles avoient à bord l'Evêque de *Segni*, que Sa Sainteté avoit destiné, pour l'envoyer dans la partie du Royaume de *Corse*, qui est occupée par les Rébelles, afin d'y remédier aux abus, qui s'y commettent en matiere de Sacrements; mais le Commandant *Genois*, s'étant apperçû de la méprise, il en a fait de promptes excuses au Commandant *Malthois*.

De Marseille le 8. Octobre.

La suppression entiére de notre Arsenal de Marine n'est plus douteuse, chaque Courrier nous en apporte une nouvelle preuve. Le 28. du mois dernier M. de *Sinety* reçut ordre d'envoyer à *Toulon* généralement tous les effets, qui sont ici, & de profiter de la Frégate la *Topaze*, qui se trouvoit désarmée dans notre Port. En conséquence on travaille à l'armement de cette Frégate, & M. de *Beaussier*, Lieutenant de Port à *Toulon*, est arrivé pour la commander. Jl aura sous lui M. d'*Entrechaux*, Enseigne, & M. *Giruad*, Aide de Port. Il a ammené les

Officiers Mariniers, & l'on prend ici le reste de l'Equipage, qui sera composé de 80. personnes. La Felouque l'*Espion* apporta Lundi de *Toulon* les vivres nécessaires pour cet armement, & elle repartit le lendemain. Il arriva derniérement un Vaisseau *Anglois* Parlementaire, parti de *Gibraltar* le 16. Septembre; il a amené 225. Passagers provenant de l'Equipage du Vaisseau le *Centaure*, que commandoit M. de *Sabran*, & qui a été pris par les *Anglois*. Le Capitaine déclara que 8. jours auparavant il étoit parti du même Port 3. autres Bâtimens ayant à bord le reste de l'Equipage de ces Vaisseau, qu'on avoit emmené en *Angleterre*. Depuis le 22. il est entré ici 20. Bâtimens de différens Pavillons.

De Londres le 15. Octobre.

Les Ministres de *Russie* & de *Prusse* ont communiqué au Comte de *Holderness*, Sécrétaire d'Etat, des Dépêches que le Public croit être de la derniere importance, & qu'ils venoient de recevoir de leurs Cours.

Le 8. du courant le Capitaine *Longley* chargé des Dépêches de l'Amiral *Pocock* à bord du Vaisseau de la Compagnie le *Watzon* est arrivé à *Portsmouth*. Ces Dépêches portent en substance, qu'il avoit combattu pendant 4. heures l'Escadre de M. *Dapché*, que cette Escadre avoit été obligée de se retirer avec perte; mais qu'il avoit été lui-même si endommagé dans ses agrêts, qu'il avoit manqué le fruit de sa victoire, parce qu'il s'étoit trouvé hors d'état de poursuivre l'Escadre ennemie.

Ces mêmes dépêches ajoûtent, que M. de *Lally* s'étoit présenté devant *Madras* le 3. Decembre 1758. & qu'après avoir poussé pendant 66. jours le siége avec beaucoup de vigueur, il avoit néanmoins été obligé de le lever le 14. Fevrier dernier.

Les Troupes, que M. de *Lally* avoit devant *Madras*, étoient composées de 3. mille *Européens* & d'un nombre plus considérable de *Cipayes*; la défense des Assiégés a été des plus vigoureuses; ils ont entre autres fait deux sorties, qui ont couté aux *François* beaucoup de monde en tués, blessés & prisonniers; M. de *Bussi* Commandant en second les Troupes *Françoises* est au nombre des premiers & l'on compte parmi les derniers le Comte d'*Estaing* Brigadier.

Nous n'avons cependant perdu pendant tout le siége que 28. Officiers & environ 600. Soldats *Européens* ou *Cipayes*.

M. de *Lally* est retourné à *Pondichery*, & s'est demis du commandement. Il a abandonné en levant le siége quantité de pièces de canon, plusieurs mortiers, la plus grande partie de ses bagages & beaucoup d'armes & de munitions, qu'il a fait enterrer. *Madras* avoit reçu d'*Europe* un renfort & 600. hommes du Régiment de *Draper*. On se flatte, qu'on pourra attaquer *Pondichery*, & l'Amiral *Pocock*, qui a été renforcé par deux Vaisseaux de guerre venus d'*Europe*, doit chercher l'Escadre *Françoise*. Le Major *Laurence* est de son côté parti avec un gros Corps de *Cipayes* & mille hommes de Troupes réglées pour une expedition importante. Enfin nos affaires dans ces Pays-là ont tout le succès, qu'on peut desirer. Si celles de l'*Amérique Septentrionale* vont aussi bien, nous nous flattons de terminer bientôt la guerre. Et c'est juste : Car nous en avons aussi reçûs de très agréables nouvelles d'un avantage remporté par M. de *Montcalm* sur le Général *Wolff* à *Quebec*. Et quoique ces deux Généraux sont tués, dans la bataille très sanglante, cependant la Capitale s'est rendu par Capitulation.

Le Ministre de l'Empereur de *Maroc*

a présenté à S.M. Brit. de la part de son Maitre 6. chevaux barbes, que ce Prince lui envoye en present. L'un de ces chevaux est enharnaché à l'*Européene* avec une selle richement brodée en or, garnie de Diamans, & les mords & les Eperons d'or massive.

L'Amiral *Hawke* continuë sa croisiere à la hauteur de *Quiberon*, & observe avec la plus grande exactitude les mouvemens des *François* dans *Brest*, on craint néanmoins toûjours une descente, & le départ subit du Duc de *Bedfordt* pour son Gouvernement d'*Irlande* semble accréditer l'opinion, où l'on est, que les *François* en veulent à ce Royaume.

L'embarquement des Troupes qui devoient passer en *Allemagne*, a été suspendu.

De Petersbourg le 26. Octobre.

La Cour Jmpériale fait toutes les dispositions, pour pouvoir agir, l'année qui vient & aussitôt que la saison le permettra, des forces redoublées.

Les Troupes, qui doivent être détachées de tous les vieux Régimens, qui se trouvent encore dans le païs, commencent à s'ébranler. Celles, que l'on a tirées des Régimens qui sont en *Finlande*, sont déjà arrivées en cette Capitale. Pour accelerer leur transport, on construit nombre de traineaux, afin de les faire partir d'ici à la premiere glissoire, qu'il fera.

Du Quartier-Général de l'Armée Russienne *à* Gostin *le 3. Novembre.*

L'Armée *Russienne* n'aïant pû s'arrêter d'avantage aux environs de *Rawicz*, faute de subsistance nécessaire, en est décampée le 1. de ce mois, & s'est repliée jusques sur *Krebe*, d'où elle est de nouveau décampée le 2. & a marché sur *Gostin*, où elle restera encore quelque tems. Au départ de l'Armée de *Rawicz*, qui se fit avant-hier, Mrs de *Tottleben*, Général-Major, & de *Laudohn*, Lieutenant-Général, resterent eux seuls en arriere avec les Troupes légères, pour observer les Détachemens ennemis qui se trouvent à *Trachenberg* & *Brauschniz*; & l'on n'a eu jusqu'à ce jour encore aucun rapport delà. Celle du Roi de *Prusse* campée à *Koeben* au delà de l'*Oder* est entrée en Quartiers d'hiver; & il n'en est resté que quelques Détachemens à *Herrnstadt*, *Tranchenberg* & *Brauschniz*.

De Varsovie le 10. Novembre.

On reçut hier l'avis preliminaire de *Vienne* que le Duc d'*Aremberg*, aïant eu ordre du Maréchal de *Daun* de marcher avec un Corps de Troupes à *Wittenberg*, l'avoit divisé en trois Colonnes, l'une desquelles aïant défilée par un bois, étoit tombée dans une embuscade ennemie, dont elle avoit été attaquée en front & en flanc à la fois. Cette surprise inopinée l'aïant mise en desordre, avoit été repoussée avec perte, & forcée de se replier sur la grande Armée. La perte des *Autrichiens* tant morts, que prisonniers, blessés & égarés monte environ à 1200. hommes. Le Général de *Gemmingen* qui a combattu avec beaucoup d'opiniâtreté & fait tout son possible pour remédier à la deroute causée par la surprise impreveuë des Ennemis, a été enfin obligé de céder aux forces superieures, & lui-même a été fait prisonnier. On attend plus de particularités de cette affaire par l'ordinaire prochain. Tout ce qu'il y a de certain, c'est que la perte des *Prussiens* sera quasi aussi considerable que celle des *Autrichiens*.

On apprend de *Leopol*, que M de la Comtesse *Poniatowska* née Princesse *Czartoryska*, Castellane de *Cracovie*, mourut sur ses Terres le 27. du mois dernier à l'âge de 60. ans. La piété, la sagesse, & tant d'autres vertus, par lesquelles elle s'est toûjours tant distinguée pendant le cours de sa vie, rendent après la mort sa memoire immortelle.

N°. XC.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VARSOVIE

DU 10. NOVEMBRE 1759.

De Londres, le 19. Octobre.

Les nouvelles du *Canada*, que nous apprimes le 16. par la Gazette de la Cour, nous firent conjecturer, que la Campagne s'y étoit infructueusement finie cette année ci; mais *Mrs.* le Colonel *Hale* & le Capitaine *Douglas* arriverent à l'improviste encore la même nuit du 17. entre 3. & 4. heures du matin avec l'agréable nouvelle, qu'il y avoit eu le 13. Septembre une sanglante affaire en face de *Quebec* à l'avantage des *Anglois*; sur quoi la Capitale du *Canada* s'étoit renduë le 18. au matin par Capitulation. Cette nouvelle fut aussitôt annoncée par une décharge des Canons de la Tour & du Parc, & le grand nombre des Vaisseaux sur la *Tamise* canonnerent pendant tout le jour. On sonna des cloches ce jour-là aussi bien que durant toute la nuit. Sur le soir on vit des feux de joie & la Ville étoit entièrement illuminée. Le lendemain la Cour fit publier par une Gazette Extraordinaire deux Lettres avec un détail circonstancié de cet important événement. En voiçi une.

Copie d'une Lettre de Mr. le Général Monckton *à Mr.* Pitt *Sécrétaire d'Etat, du Camp de* Pont-Levis *sur la riviere St.* Laurent.

MONSEIGNEUR.

J'ai le contentement de Vous informer, que les Troupes de Sa Majesté remporterent le 13. 7br. une victoire très complette sur les *François* un peu au delà de la Ville de *Quebec*. Mr. le Général *Wolff*, qui s'étoit trop exposé sur la Droite de notre ligne, fut d'abord blessé au commencement de la Bataille, & il mourut peu après de sa blessure. Dans le tems que les *François* étoient sur le point de reculer, je fus malheureusement blessé moi-même au côté gauche de la poitrine par une boule, qui traversa une partie du poulmon & que j'ai été obligé de faire tirer ensuite de dessous l'os de l'épaule. Cet accident me fit prendre le parti d'abandonner le Champ de Bataille. A ce sujet j'ai donné ordre au Général *Townsbend*, qui commande les Troupes devant la Ville, dont il se rendra bientôt Maître, ainsi que je l'espere, de Vous rendre compte de ce qui se passera ce jour de même que de la poursuite de ses opérations ulterieures. J'ai l'honneur d'être. &c.

Rob. Monckton.

P.S. Les Troupes de Sa Majesté se sont extrêmement signalées dans cette affaire par leur fermeté & bravoure.

Comme les Chirurgiens m'assûrent que je ne suis pas dangereusemenr blessé; j'espere de pouvoir rejoindre dans peu l'Armée campant hors de la Ville.

Capitulation de la Ville de Quebec.

Art. 1. Mr de *Ramsay* demande pour la Garnison les honneurs militaires, & qu'elle soit en toute sûreté escortée le plus court chemin jusqu'à l'Armée avec ses armes, bagages, 6. Canons métalliques 2. mortiers ou Obusiers; & 12. chariots.

„La Garnison, composée des Troupes de terre & de mer & de Matelots, sor„tira avec ses armes & bagages, tambour battant, meche allumée, avec 2. Canons „& 12. Chariots, & sera embarquée avec toute la commodité possible pour être dé„barquée dans le prémier Port de la *France*.

Art. 2. Les Habitans resteront en possession de leurs maisons & privilèges.

Accordé, à condition, qu'ils mettront les armes bas.

Art. 3. Les dits Habitans ne seront aucunement inquiétés d'avoir pris les armes pour la défense de la Ville ; & cela d'autant moins, qu'ils y ont été forcés & que c'est la coutume chez les Habitans des Colonies des deux Puissances de servir dans les Troupes.

Accordé.

Art. 4. On ne touchera point aux effets appartenans aux Officiers & Habitans absens.

Accordé.

Art. 5. Les dits Habitans ne seront ni transportés, ni forcés d'abandonner leurs maisons, jusques à ce que leur état soit réglé par un Traité definitif entre L.L. M.M. T. C. & *Britannique.*

Accordé.

Art. 6. Il sera accordé l'Exercice de la Réligion *Catholique-Romaine* & des Sauve-Gardes pour les Maisons des Prêtres & pour les Couvens, particulièrement pour l'Evêque de *Quebek*, qui animé par un zèle pour la Religion & par un amour pour ses Diocesains, souhaite d'y resider continuellement, afin d'exercer avec liberté & une décence, qu'exigent son Caractère & les saints Misteres de la Réligion *Catholique-Romaine*, son Authorité Episcopale dans cette Ville par-tout, où on l'approuve, jusques à ce qu'un Traité entre L.L. M.M. T. C. & *Britannique* ait décidé la possession du *Canada.*

„On accorde le libre Exercice de la Réligion *Catholique-Romaine* de même que „les Sauvegardes à tous les Ecclesiastiques aussibien qu'à l'Evêque, auquel il sera „permis d'exercer son emploi librement & avec décence par tout, où on l'approuve, „jusques à ce que la possession de *Canada* soit décidée entre L.L.M.M. & *Britannique.*

Art. 7. L'Artillerie & les attirails de guerre, après avoir été inventariés, seront livrés de bonne foi.

Accordé.

Art. 8. On procédera avec les Malades, Blessés, Commissaires, Chapellains, Médecins, Chirurgiens, Apothicaires & autres, dont on se sert aux hôpitaux, suivant le Cartel conclu le 6. Fevrier 1759. entre LL. MM. T. C. & *Britannique.*

Accordé.

Art. 9. Avant que de livrer aux Troupes *Angloises* la porte & l'entrée de la Ville, leur Général daignera y envoyer quelques Soldats, pour les poster comme Sauvegardes devant les Eglises, Couvens & Maisons principales.

Accordé.

Art. 10. Il sera permis au Commandant de la Ville de *Quebec* d'apprendre à Mr. le Marquis de *Vaudreüil*, Gouverneur-Général, la réddition de la Ville; comme aussi qu'il lui sera accordé d'en donner des nouvelles au Ministère de la *France.*

Accordé.

Art. 11. On suivra cette Capitulation formellement & dans toute sa teneur sans y contrevenir sous prétexte de répressailles, ou d'infraction de quelque Capitulation, qui ait pû précéder celle-ci.

Accordé.

Le présent Traité a été fait entre nous & conclu, de meme qu'échangé au double & cachetté. Fait au Camp devant *Quebec* le 18. Septembre. 1759.

Charles Saunders. *George Townshend,*
De Ramesay.